
	FICHE DE POSTE – FICHE DE FONCTION	REFERENCE procedure: PHV- MORANGIS – GRH – FP – 03
	POLE VIE SOCIALE	SEGA MORANGIS
	EDUCATEUR-TRICE SPECIALISE-EE	VERSION : 2
	Unité Personnes Handicapées Vieillissantes (UPHV)	DATE D'APPLICATION : 06/2021
		Page 1 sur 3

Date de création :	10/06/2021	Dernière mise à jour :	26/08/2022
Rédaction		Vérification	
Laurence PREVEYRAUD Stagiaire AAH		Nicole BOISSEAU DRH Sabrina SALAM Directrice déléguée	Jamil ADJALI Directeur

<p>SERVICE PUBLIC ESSONNIEN DU GRAND AGE Etablissement public type EHPAD</p> <p>Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes Geneviève LAROQUE Unité Personnes Handicapées Vieillissantes (UPHV) De 13 places</p> <p>Tel : 01 60 19 77 00 Email : nboisseau@ehpad91.fr morangis@ehpad91.fr</p>	<p>Accès :</p> <p>a. Par les transports en commun :</p> <p>Gare RER SAVIGNY SUR ORGE et Bus N° 492 (Direct°- Place de la Libération) Arrêt : Square Condorcet + 6 min (500m) Gare RER JUVISY et Bus N° 399 (Direct°- Massy-Palaiseau RER Arrêt : Gabriel Fontaine + 6 min (500m) Gare RER MASSU PALAISEAU et Bus N° 399 (Direct°- Juvisy RER) Arrêt : Gabriel Fontaine + 6 min (500m) Gare RER ANTONY et Bus N° 297 (Direct°- Place Charles Steber) Arrêt : Beaugard + 14 min Direct depuis PARIS - Porte d'Orléans : Bus N° 299 (Direct°- Place Lucien Boilleau) Arrêt : Gabriel Fontaine + 6 min (500m)</p> <p>b. Par la route :</p> <p>Autoroute A6, sortie Chilly-Mazarin, direction de Chilly-Mazarin jusqu'à « Morangis ».</p>
---	---

IDENTIFICATION DU POSTE	
Métier / fonction	Educateur-trice Spécialisé-ée
Grade	
Position dans l'établissement	<p>Liaisons hiérarchiques et fonctionnelles principales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - N+1 : Adjointe de direction - N+2 : Directeur Délégué, - N+3 : Directeur, <p>Liaisons fonctionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aides-Soignants – AS, Accompagnant Éducatif et Social – AES (ex –AMP), - Agent d'accueil - Cadre de santé –Ehpad - Gouvernante Ehpad - Lingère - Responsable cuisine, - Service technique, - Intervenants extérieurs, - Médecins libéraux, - Familles.
Présentation du service et de l'équipe	1 Educatrice spécialisée –1 IDE-- 0.5 Psychologue –0.2 Psychomotricienne—1 animatrice – 2 veilleur de nuit
Amplitude Horaires	Temps plein du lundi au vendredi ; amplitude de 7h20 soit 9h30-16h50 soit 10H40-18h00
Rémunération	Selon la grille indiciaire de la fonction publique et selon expériences

MISSIONS DU POSTE	
Définition de la fonction	Au sein de l'équipe pluridisciplinaire l'éducateur-trice spécialisé-ée a pour mission principale d'accompagner le développement de la personnalité et l'épanouissement des personnes hébergées à l'UPHV (13 résidents). Les aider et les accompagner dans le développement de leurs

	FICHE DE POSTE – FICHE DE FONCTION	REFERENCE procedure: PHV – MORANGIS – GRH – FP – 03
	POLE VIE SOCIALE	SEGA MORANGIS
	EDUCATEUR-TRICE SPECIALISE-EE	VERSION : 2 DATE D'APPLICATION : 06/2021
	Unité Personnes Handicapées Vieillissantes (UPHV)	Page 2 sur 3

	capacités d'autonomie et de socialisation en coordonnant l'ensemble des actions éducatives et les actes de la vie quotidienne.
Activités permanentes	<p>Accompagnement éducatif des personnes handicapées vieillissantes hébergées à l'UPHV</p> <ul style="list-style-type: none"> • Instaurer une relation avec chacun d'entre eux (13 personnes) • Recueillir les attentes de la personne et identifier/analyser les besoins et ressources • Participer au développement et au maintien de leur potentialité • Elaborer et mise en œuvre du projet personnalisé de la personne hébergée • Assurer le suivi et l'évolution du projet personnalisé • Participer - Animer les réunions pluri professionnelles autour du projet personnalisé • Renseigner les supports de transmission (logiciel TITAN) • Assurer la médiation des relations avec la famille, le représentant légal et l'ensemble des partenaires extérieurs (associations, bénévoles etc...) • Aider, soutenir, valoriser l'implication, la participation, les compétences et l'expertise de l'entourage sans se substituer à eux. • Assurer un accompagnement éducatif dans le cadre du soutien et de l'épanouissement de la personne (rencontre individuelles, entretiens familiaux, médiation, activités éducatives...) • Accompagner la personne dans l'expression de son identité et de sa singularité, en lien avec ses compétences et aspirations personnelles • Favoriser la citoyenneté en accompagnant à la connaissance, la compréhension et l'appropriation des règles sociales. • Accompagner à la résolution de situations conflictuelles ou à risque <p>Accompagnement aux actes de la vie quotidienne et surveillance des personnes handicapées vieillissantes hébergées à l'UPHV</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participer aux actes de la vie quotidienne - soins d'hygiène, aide aux repas (prévention des risques : fausses routes) • Veiller à l'intégrité physique et psychique de la personne • Préserver l'intimité et la vie privée des personnes hébergées • Etre garant de la sécurité des personnes hébergées • Etre garant de la sécurité des biens des personnes hébergées • Gérer les RDV médicaux : prise de RDV et accompagnement si besoin
Activités ponctuelles et/ou spécifiques (liste non exhaustive)	<p>Développement d'un réseau professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'impliquer dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles • Développer des actions en partenariat et en réseau et contribuer à des pratiques sociales territorialisées • Assurer l'interface entre l'unité PHV et les acteurs extérieurs de la vie sociale (association, bénévoles, familles, autres acteurs du médico-social, Ehpad, FAM, EPNAK) • Assurer une adaptation de l'environnement de vie avec l'équipe pluri professionnelles • Rendre compte régulièrement à la direction de l'évolution des projets <p>Organiser et animer un atelier adapté aux capacités des personnes handicapées vieillissantes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aménager l'environnement en fonction de l'activité de l'atelier (capacité à faire – sécurité) • Proposer un planning d'animation (hebdomadaire, mensuel, annuel) • Organiser un environnement de travail de d'apprentissage adapté en fonction des contraintes de l'atelier, des aptitudes physique et psychologiques de la personne accompagnée et des éventuelles difficultés rencontrées. • Gérer le matériel et le stock de l'atelier • Prévoir les investissements en lien hiérarchique avec la direction

	FICHE DE POSTE – FICHE DE FONCTION	REFERENCE procedure: PHV- MORANGIS – GRH – FP – 03
	POLE VIE SOCIALE	SEGA MORANGIS
	EDUCATEUR-TRICE SPECIALISE-EE	VERSION : 2
	Unité Personnes Handicapées Vieillissantes (UPHV)	DATE D'APPLICATION : 06/2021
		Page 3 sur 3

	<ul style="list-style-type: none"> • Guider les personnes dans la réalisation d'un atelier créatif ou de loisir (foral, peinture, couture, pâtisseries, jardinage ...) <p>S'impliquer dans la vie et le projet de l'unité PHV</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participer aux réunions intentionnelles et organisationnelles et aux temps forts de l'unité (projets, vacances, sorties, portes ouvertes, animation, spectacles...etc...) • Participer en tant qu'acteur de terrain à l'écriture du projet de service (UPHV)
--	---

COMPÉTENCES REQUISES POUR LE POSTE	
Formations, Diplômes et/ou qualifications requises	Diplôme d'éducateur spécialisé (DEES)
Savoir-faire	<p>Gérer les situations imprévues</p> <p>Faciliter les relations et les échanges avec une population ayant parfois du mal à s'exprimer</p> <p>Capacité d'accueil et d'écoute très importantes</p> <p>Etre ordonné</p> <p>Faire preuve d'initiatives</p> <p>Créer une dynamique de groupe</p> <p>Prioriser les actions</p> <p>Etre personne ressource et force de proposition dans les recherches de solution d'adaptation dans le nouvel environnement</p>
Savoir-être	<p>Esprit d'équipe indispensable</p> <p>Ponctualité – Assiduité – Fiabilité</p> <p>Empathie</p>
Obligations professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Obligation de réserve (pas de diffusion des informations en relation avec le secret professionnel, pas de dénigrement de l'établissement et de la qualité des services rendu) • Obligation de signalement des actes de maltraitance à la direction ou aux autorités compétentes : ARS, Procureur
Vaccinations	<p>L'article L 3111-4 du Code de la Santé Publique dispose en son premier alinéa : <i>« Une personne qui, dans un établissement ou organisme public ou privé de prévention de soins ou hébergeant des personnes âgées, exerce une activité professionnelle l'exposant à des risques de contamination doit être immunisée contre l'hépatite B, la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la grippe, la Covid19. »</i></p>

RISQUES PROFESSIONNELS LIÉS AU POSTE
Agression verbale et/ou physique des résidents

ÉVOLUTION POSSIBLE DU POSTE (rubrique facultative)

PRENOM ET NOM DU PROFESSIONNEL :

L'agent :

Faire précéder la signature de la mention manuscrite « **lu et approuvé** »